LE PLAN DE NETTOYAGE

ETAPES	ACTIONS
Définir le champ d'intervention	Définir à **quels endroits** doit être réalisé le nettoyage et la désinfection
Définir le(s) acteur(s)	Définir **qui** doit nettoyer (opérateur(s) nommé(s))
Définir les fréquences	Définir **quand** le nettoyage et la désinfection doivent être réalisés
Définir les modes opératoires	Définir **comment** le nettoyage et la désinfection doivent être effectués (les produits, les concentrations…)

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

➲ **EN CAS DE PROJECTION CUTANEE**

- ◊ Enlèvement des vêtements souillés.
- ◊ Lavage abondant immédiat et prolongé à l'eau du robinet 28 -30 °C (30 min).

➲ **EN CAS DE PROJECTION OCULAIRE :**

- ◊ Lavage oculaire ABONDANT à débuter très rapidement sur le lieu de travail, idéalement avec du sérum physiologique (sinon eau courante) au moins 30 min.
- ◊ Consultation en urgence chez un ophtalmologiste.

➲ **EN CAS D'INGESTION ACCIDENTELLE :**

- ◊ Rincer la bouche abondamment avec de l'eau.
- ◊ Ne pas faire vomir.
- ◊ Ne pas faire boire.
- ◊ Transfert rapide en milieu hospitalier.

Consulter un spécialiste en cas d'intoxication étendue, massive ou importante.

Conserver le numéro du centre anti-poisons à proximité pour un conseil ou en cas d'ingestion accidentelle (BORDEAUX : 05 56 96 40 80).

Conserver le nom du produit.

En cas d'accident grave ou d'urgence : 15

Cadre d'intervention du CIST47 :

- Accompagnement dans l'élaboration des plans de nettoyage
- Accompagnement dans l'évaluation du risque chimique : présentation du logiciel SEIRICH
- Accompagnement sur des mesures de prévention
- Prélèvements d'atmosphère et/ou surfaciques
- Sensibilisations du personnel sur les risques liés à l'utilisation des produits chimiques

Documentation et outils

FPrev 07 : LE RISQUE CHIMIQUE

INRS ED 6150 : Travailler avec des produits chimiques. Pensez prévention des risques!

INRS ED6409 : Métiers de la propreté

COM-FPREV-0007A-02.23

FICHE PREVENTION

RISQUE CHIMIQUE PRODUITS DE NETTOYAGE

07a

DESCRIPTION DU RISQUE

Les activités de nettoyage, nécessaires au bon fonctionnement de toutes les entreprises, nécessitent l'utilisation de produits chimiques spécifiques. Utilisés sans précaution, ils sont susceptibles d'entraîner des manifestations cutanées et respiratoires (irritatives et/ou allergiques).

Attention à l'utilisation industrielle : Les risques pour la santé ne sont pas les mêmes !

- ➲ Produits souvent plus concentrés que ceux pour l'usage domestique
- ➲ Quantité et fréquence d'utilisation plus importantes

LES DETERGENTS (produits de nettoyage des surfaces, sols, vaisselles, …)

Produits à base de tensioactifs : un contact prolongé ou répété avec le produit peut affecter la barrière cutanée et entraîner l'apparition de **DERMATOSES IRRITATIVES**. Les conservateurs et parfums sont une source d'allergènes cutanés et respiratoires

LES DESINFECTANTS

Ces produits contiennent des biocides (tels que des agents antimicrobiens) qui peuvent être irritants et allergisants (dermatose allergique, asthme professionnel).

CAS DE LA JAVEL et des pastilles chlorées

Peut être irritant voire corrosif (pH alcalin). **En cas de mélange avec des produits d'entretien** acides (ex : vinaigre) ou contenant de l'ammoniaque (détartrants…) ➡ **risque de dégagement gazeux de chlore** responsable d'accidents respiratoires de gravité variable (irritation, détresse respiratoire, œdème aigu du poumon)

LES ACIDES (détartrant) / LES ALCALINS (déboucheurs, dégraissants)

Les solutions, même diluées, peuvent être très irritantes voire corrosives pour la peau, les yeux et les voies respiratoires : risque de brûlure chimique grave. L'importance des lésions dépend principalement des paramètres concentration/temps de contact.

NE PAS MÉLANGER UN ACIDE ET UNE BASE (risque de réaction chimique dangereuse)

AUTRES PRODUITS

LES NETTOYANTS VITRES peuvent contenir des alcools et des éthers de glycol irritants pour la peau, voire nocifs. Attention : les éthers de glycol traversent facilement la peau, même saine.

LES PRODUITS « BIO » OU « ÉCOLOGIQUES » peuvent également renfermer des substances irritantes et/ou sensibilisantes

COM-FPREV-0007A-02.23

LES RISQUES POUR LA SANTE

➲ **LE RISQUE D'EXPOSITION dépend**

- ◊ de la forme de présentation : liquide concentré ou prêt à l'emploi, poudre
- ◊ des caractéristiques physico-chimiques : composés volatils
- ◊ des conditions d'utilisation :
  - nettoyage humide (chiffon imprégné)
  - pulvérisation (spray)
  - bains de trempage
- ◊ des réactions dangereuses lors de mélanges de produits

L'exposition pourra être :

➲ cutanée par contact direct avec la peau et les muqueuses

➲ respiratoire par voie aéroportée (lors d'utilisation par pulvérisation)

➲ Par contact avec des mains souillées

➲ **LES EFFETS SUR LA PEAU**

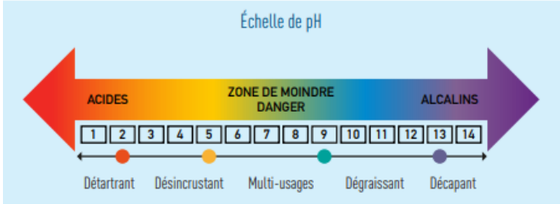

Brûlures chimique :

Elles sont la conséquence d'un contact de la peau ou des muqueuses avec un produit corrosif pouvant laisser de graves séquelles, notamment au niveau des yeux. Les produits alcalins, plus pénétrants, engendrent des lésions plus sévères que les acides. La prise en charge doit être immédiate.

Irritations cutanées :

Elles peuvent se manifester dès le premier contact avec le produit chimique. Les produits irritants peuvent contenir des alcools éthoxylés ou des ammoniums quaternaires (chlorure de benzalkonium, chlorure de didécyldiméthylammonium). Ces produits irritants, en réduisant l'action protectrice de la peau, favorisent l'apparition d'allergies en cas de contact avec des substances sensibilisantes (allergisantes).

Allergies cutanées :

Les dermites allergiques de contact peuvent se manifester quelques jours ou quelques mois après un seul contact ou des contacts répétés avec des substances sensibilisantes. Ces substances sont principalement des biocides et des parfums contenus dans les savons et les détergents.

➲ **LES EFFETS SUR LES VOIES RESPIRATOIRES**

Les rhinites et asthmes : souvent une rhinite allergique est associée à un asthme avec présence de toux et de difficultés respiratoires rythmées ou aggravées par le travail. Le secteur du nettoyage est le troisième secteur d'activité le plus concerné après l'industrie agroalimentaire et le secteur de la santé. Les rhinites peuvent aussi être irritatives.

On retrouve les sensibilisants respiratoires dans de nombreux produits de la famille des détartrants sanitaires, des désinfectants, des dégraissants, des détergents et des cires. Parmi les substances concernées, on peut citer :

- ◊ Les amines aliphatiques (EDTA notamment)
- ◊ Les ammoniums quaternaires
- ◊ Les isothiazolinones
- ◊ Les aldéhydes (glutaraldéhyde)
- ◊ Les enzymes (alpha-amylase, subtilisine) dans les lessives en poudre

Services administratifs : 27 rue Lavoisier - Z.I Jean Malèze - BP 51 - 47240 BON ENCONTRE - Tél 05 53 77 97 30 - cist47@cist47.fr

CONSEILS DE PREVENTION

ACTIONS SUR LE CHOIX DES PRODUITS

➲ **INTERDIRE** l'utilisation de produits CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

➲ **SUBSTITUER** ou **LIMITER** les produits corrosifs et sensibilisants

➲ **LIMITER** le nombre de références, les quantités utiles et les fréquences d'utilisation

Il est nécessaire que les acheteurs soient sensibilisés aux risques chimiques : choix des références les moins dangereuses, des contenants prêts à l'emploi, gestion des Fiches de données De Sécurité (FDS) …

INFORMATION DES SALARIES

➲ Sur les **RISQUES ENCOURUS** et les précautions à prendre

➲ Sur le respect des **CONDITIONS D'UTILISATION et de DILUTIONS** prescrites par le fournisseurs (ne pas surdoser, ne pas transvaser dans un contenant alimentaire). Les procédures doivent être écrites.

➲ Sur **L'INCOMPATIBILITÉ** des produits (ne pas mélanger)

➲ Sur les mesures d'hygiène

➲ Sur les **PROCÉDURES À ADOPTER** en cas d'incident (déversement accidentel, vêtements souillés, brûlures chimiques, …)

MODES OPERATOIRES

➲ Assurer une **VENTILATION SUFFISANTE** lors des manipulations (renouvellement de l'air)

➲ Ne pas rester dans la pièce après application

➲ Mettre en place des **SYSTÈMES DE DISTRIBUTION AUTOMATIQUE** (à surdosage, à conso de produit)

➲ Lors de l'utilisation de produits corrosif, préférer l'utilisation de produits prêt à l'emploi ou la mise en place de **CENTRALE DE DILUTION**.

➲ **RINCER** les surfaces après application avant de déposer un autre produit

➲ **PRIVILÉGIER** une application autre que la pulvérisation (application du produit liquide préalablement versé sur un chiffon jetable)

➲ Lors de l'utilisation de générateur d'aérosol

- ◊ Pulvériser hors de toute source d'ignition et par brèves pressions
- ◊ Éviter d'inhaler les aérosols. Une fois le produit pulvérisé ne pas rester à proximité de l'aérosol en suspension

➲ Respecter les **BONNES CONDITIONS DE STOCKAGE** des produits, en veillant à séparer les produits incompatibles

PROTECTION INDIVIDUELLE

➲ Éviter le contact avec la peau

➲ Porter des **GANTS** (NITRILE et/ou NÉOPRÈNE) adaptés aux travaux ménagers (épais ou jetables +/- manchettes)

- ◊ Matière à éviter : Latex

➲ Se **LAVER LES MAINS** après contact avec le produit

➲ Porter une **PROTECTION OCULAIRE** en cas de risque de projection

Services administratifs : 27 rue Lavoisier - Z.I Jean Malèze - BP 51 - 47240 BON ENCONTRE - Tél 05 53 77 97 30 - cist47@cist47.fr